

DECRET N° 91-1/PM du 20 Janvier 1991

chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO,
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
Publique et de l'Administration Territo-
riale de l'intérim du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre de la
Défense Nationale pour compter du 20
Janvier 1991.

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la période de Transition ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

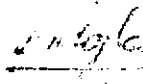
D E C R E T E :

Article 1er. - Pendant la durée de la mission à l'extérieur du Territoire National de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé d'assurer l'intérim.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Janvier 1991

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, et
Ministre de la Défense
Nationale,



Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 6 HCR 4 PM E CS 1 SGG 4 MISPAT 4 Autres Ministères
13 Départements 6 JORB 1.-